«Onepager» de la synthèse des rapports de fonctionnement des cours et tribunaux 2024*

INPUT (CONCERNANT LES MOYENS UTILISÉS : PERSONNEL, BÂTIMENTS, etc.)

1.1. Moyens en personnel

Nombre effectif de membres du personnel des cours et tribunaux : ±5.665 ETP

±2,5 ETP personnel judiciaire (effectif) par magistrat
Ce ratio diffère par type d'entité judiciaire.

Taux d'occupation effectif du cadre légal (dont absence pour maladie):
Magistrats : **±88 %**
Personnel judiciaire : **±80 %**

Causes d'un taux d'occupation peu élevé:
- Absences de longue durée;
- Procédures de recrutement et de nomination lentes ;
- Délégations et missions extérieures;
- Etc.

1.6. Évolution de la charge de travail

Niveau national
Les résultats de la mesure de la charge de travail menée en 2023 ont été publiés en 2024.

Niveau local
Chaque juridiction procède à sa manière pour répartir la charge de travail. Les chefs de corps, les présidents de division ou responsable de section/chambre déterminent la répartition des dossiers. Les magistrats sont informés des critères de répartition.

Critères de répartition du travail
- Complexité des affaires;
- Préférence ou spécialisation des magistrats;
- Equilibre entre les magistrats;
- Délais légaux;
- Etc.

1.2. Moyens logistiques

Il y a **environ 225 bâtiments** dédiés à la justice en Belgique, soit presque **1 million de m²**, dont plus de la ½ appartiennent aux autorités fédérales.

Des problèmes sont signalés dans de nombreux bâtiments, notamment en termes de:
- Infrastructures vétustes ou inappropriées;
- Sécurité et bien-être au travail;
- Accueil des justiciables (notamment PMR);

ICT et frais de fonctionnement : ne font pas partie du rapportage.

1.3. Organisation

315 personnes sont impliquées dans **49 comités de direction**.

76 % des cours et tribunaux ont repris leur **tableau de service** dans leur rapport de fonctionnement.

La taille des entités varie de ±13 ETP à ±430ETP.

1.4. Structures de concertation

Chaque entité judiciaire a des structures de concertation **horizontales** et **verticales**, dont la **fréquence** des réunions diffère d'un comité de direction à l'autre.

1.11. Fonctionnement des divisions

69 % des comités de direction ont plusieurs divisions. La multiplicité des divisions/localisations pose des défis supplémentaires.

OUTPUT (CONCERNANT LES RÉSULTATS OBTENUS)

1.5. Statistiques

Selon les rapports de fonctionnement, **1.231.695 dossiers judiciaires ont été reçus en 2024 et 871.639 ont été clôturés.**

Toutes les entités judiciaires indiquent que les **temps de traitement** sont raisonnables, bien qu'en augmentation. Selon le type d'entité judiciaire, le **temps de traitement moyen varie entre ±2,5 mois et ±2,5 ans**.

L'accent est mis sur l'élaboration de statistiques fiables.

1.7. L'arriéré judiciaire dans le délibéré

41/49 entités ont fourni des informations chiffrées sur le délai dans lequel un jugement définitif ou un arrêt définitif est rendu après la clôture des débats.

14 entités sur 49 (28 %) ont indiqué avoir dû convoquer un ou (plusieurs) magistrat(s) car il a maintenu une affaire en délibéré pendant plus de trois mois.

Le service d'appui du Collège a bien progressé dans le **projet de cartographie des arriérés en général** visant à soutenir les Comités de direction.
Il ne reste que les tribunaux d'entreprise et des tribunaux de police à intégrer.

1.8. Politique de qualité

L'amélioration continue de cette thématique révèle que la quasi-totalité des comités de direction continuent de **mettre en œuvre diverses initiatives en matière de qualité en 2024.**
La tendance a avancé et évolué dans les 15 domaines de gestion comme suit:

★★★

Domaines les plus développés :
Gestion des ressources humaines (36)*, communication (34), culture de l'organisation (29), gestion du monitoring et des indicateurs (28), gestion des processus (26), gestion des risques (25), gestion des objectifs (24), gestion des parties prenantes (23), structure de l'organisation (22)

★★☆

Domaines moyennement développés :
Gestion de l'intégrité (19), gestion de projet (18), gestion financière (17), Facility (14), ICT (13)

★☆☆

Domaines les moins développés :
Business Continuity Planning (6)

- *(x) = nombre d'initiatives prises dans ce domaine*

1.10. Discipline et déontologie

Sur les 49 Comités de direction, 14 rapportent au total **21 procédures disciplinaires** clôturées ou en cours en 2024, dont **15 ont abouti à une sanction**.

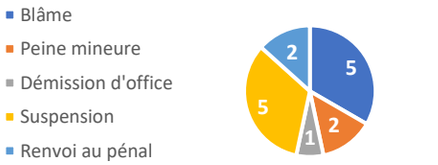

1.9. COMMUNICATION

En 2024, les comités de direction ont poursuivi le développement et l'utilisation de leurs canaux de communication interne et externe dans la même direction qu'en 2023
Concernant la communication externe, on remarque une nette évolution et un focus de l'usage des comptes LinkedIn principalement pour les offres d'emploi et une légère progression pour Instagram

Communication interne

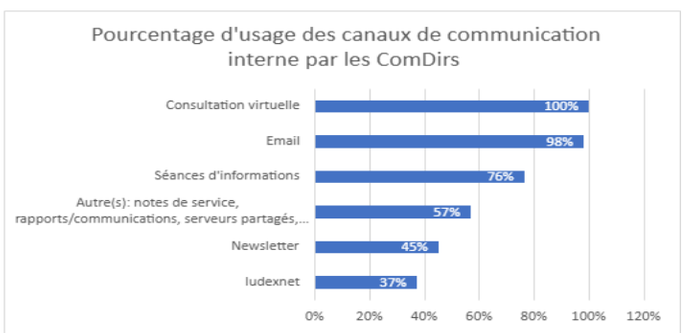

Communication externe

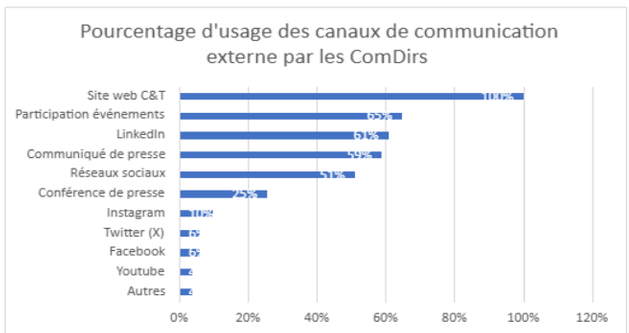

** Tous les pourcentages ont été calculés sur la base des données que nous avons reçues des comités de direction.*